

le québec ETUDIANT

VOL. 7, NO 8

MAI 1984



Journal de l'association nationale
des étudiants et étudiantes
du Québec

**Le rapport
de la rencontre
avec le
ministre
-en page 3**

Le ministre Bérubé nous a méprisé:

ON CONTINUE LA LUTTE, ON VOTE OUI AU REFERENDUM!

L'ANEQ n'est pas représentative, selon le ministre Bérubé. Pourtant au cours des derniers mois, un peu partout au Québec, les étudiant-e-s se sont prononcés dans des proportions frisant l'unanimité en faveur des trois revendications de l'ANEQ concernant le retrait du Règlement des Etudes Collégiales, la réforme en profondeur du régime d'aide financière et l'abrogation de la loi 32.

Des assemblées générales "monstres" de 2000 à 3000 étudiant-e-s, d'autres regroupant plus de 75% des étudiant-e-s d'un CEGEP, ont donné par les actions qu'elles ont entreprises, un appui non-équivoque aux revendications étudiantes. Néanmoins, l'ANEQ a décidé d'organiser un référendum national étudiant les 2 et 3 mai dont les résultats serviront à

démontrer hors de tout doute, l'appui massif des étudiant-e-s non plus seulement de 20 ou 25 CEGEPs mais bien de l'ensemble du milieu étudiant



Manifestation à Montréal le 22 mars à l'occasion du 9ème anniversaire de l'ANEQ.

collégial.

Au terme d'une année de luttes étudiantes, ponctuée de journées d'étude, de grèves et de "coups de semonce" au gouvernement pour tenter

d'amorcer une véritable négociation, d'occupations de CEGEPs ou de locaux administratifs et d'édifices publics, le tout constamment décidé

démocratiquement par les assemblées générales et orchestré par les multiples ren-

contres nationales (Congrès, Conseils Centraux élargis) de l'ANEQ et soutenu par les appuis de nombreux groupes populaires et organisations syndicales; le référendum de l'ANEQ en fin de session pourra faire le pont dans la poursuite de la lutte entre les sensibilisations et les mobilisations réalisées cette année et l'organisation du boycott de la rentrée l'automne prochain.

"Les revendications étudiantes sont justes. Elles apportent une réponse, une solution étudiante aux problèmes engendrés par les politiques gouvernementales dans l'éducation. Toute la lutte de cette année n'était pas qu'un feu de paille. Les étudiant-e-s attendent une réponse

satisfaisante du gouvernement et bien évidemment la lutte se poursuivra tant que nous ne l'obtiendrons pas. On se prépare à un automne chaud et le brasier risque de s'étendre tellement grâce au référendum que le gouvernement à la veille des élections, devra réagir de manière plus respectueuse et conciliante qu'il ne l'a fait cette année avec le mouvement étudiant", de conclure Mona Gravel de l'exécutif de l'ANEQ.

**APPUYEZ-
VOUS?**

• Le retrait pur et simple du REC (règlement pédagogique au collégial) afin qu'il n'entre pas en vigueur le 1er juillet 1984 et qu'une Commission d'enquête sur l'enseignement collégial puisse se tenir durant toute l'année 1984-85 et soumettre au terme de ses travaux des propositions concrètes concernant l'accessibilité et la qualité de l'éducation.

• La modification globale du régime d'aide financière que l'ANEQ propose pour répondre aux besoins réels des étudiants-es.

• Le retrait de la LOI 32 comme première condition pour la reconnaissance pleine et entière des droits de nos Associations Etudiantes.

D'autres informations en pages 3, 5 et 6

Rien n'arrêtera le mouvement étudiant!

(BNIR) — Vous êtes tous et toutes invités-es à participer au 17ème Congrès de l'ANEQ qui se tiendra du 4 au 7 mai au CEGEP de Rosemont à Montréal. L'année qui se termine fut déterminante à plus d'un titre pour le mouvement étudiant québécois. Dans la foulée des actions mises de l'avant par l'ANEQ, les étudiants et étudiantes ont fait montre d'une combativité exemplaire dans la défense de leurs principales revendications, en même temps que d'un dynamisme salubre qui aura permis, entre autres choses, de consolider nos associations et de prendre la place qui nous revient dans le milieu de l'éducation et dans la société en général.

Depuis un an, l'ANEQ a mis de l'avant et coordonné les actions de débrayage auxquelles plus de 25 associations étudiantes ont eu l'occasion de participer; nous avons également développé de manière importante nos liens avec les syndicats d'enseignants-es, nous avons accompli un travail considérable en ce qui concerne l'organisation de la jeunesse québécoise de même qu'au niveau des étudiants-es des écoles secondaires polyvalentes. De plus, la mobilisation des dernières semaines a de manière évidente fait la démonstration de la vigueur de notre mouvement, de sa combativité, de la démocratie et de l'indépendance absolues qui l'animent.

Pendant plusieurs semaines, et à la faveur de certains événements (Sommet Québécois de la Jeunesse, grève du 15 novembre, débat sur le PREC, débrayages des dernières semaines, etc.), le point de vue de l'ANEQ et des étudiants-es, nos

revendications et nos actions ont suscité un intérêt auprès des grands médias, ce qui a permis dans une certaine mesure de faire avancer notre cause.

Le prochain Congrès, en plus de traiter des points qui, de manière statutaire, doivent être abordés (élections au Conseil exécutif et au Conseil Central, finances, etc.), fournira aussi l'occasion de revoir l'ensemble du travail accompli cette année et de lui assurer une suite concrète, un prolongement réel, au moyen d'un plan d'action pour la session d'automne.

Déjà, suite à la rencontre que l'ANEQ a eu avec le ministre Bérubé, les instances de l'ANEQ ont commencé à élaborer un plan de "boycottage de la rentrée d'automne" qui serait suivi très rapidement d'une grève générale. Cette perspective sera au coeur du prochain plan d'action qu'adoptera le 17ème Congrès.

Le Congrès débutera à 18h00 vendredi le 4 pour se terminer à 23h00 dimanche le 6. Samedi et dimanche matin, les travaux du Congrès reprendront dès 8h30. Le samedi en soirée, les délibérations feront place à un débat entre l'ANEQ et la FAECO (Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec) — sous réserve de l'acceptation de la part des dirigeants-es de la FAECO — et à un party. Le CEGEP de Rosemont est situé au 6400, 16ème avenue, à Montréal. Pour plus d'informations sur le déroulement du Congrès, l'hébergement, les frais d'inscription, etc., veuillez contacter le Bureau national d'information et de recherche de l'ANEQ, au (514) 849-1851.

SOMMAIRE:

- Décrets — page 4
- Femmes — page 7
- Dossier Loi 32 — page 9
- Une histoire à s'raconter — page 11

17ème Congrès de l'ANEQ * Cegep de Rosemont**

EDITORIAL

MISERABLE GOUVERNEMENT!

La reprise du combat étudiant est à l'ordre du jour de la rentrée scolaire en septembre prochain. Telle est la volonté de l'ANEQ et de ses associations membres qui ont lutté l'année durant au nom des étudiants et des étudiantes de tout le Québec. Cette décision de poursuivre et de développer encore davantage la mobilisation étudiante, qui fut prise suite à la rencontre que l'ANEQ a eu avec le ministre Bérubé le 12 avril et qui sera épaulée très bientôt par l'adoption au 17^{ème} Congrès national de l'ANEQ (les 4, 5 et 6 mai) d'un plan général de mobilisation, s'explique sans peine. Pour dire mieux, elle constitue la seule et unique voie possible pour le mouvement étudiant, la seule perspective qui soit fidèle au travail de l'année écoulée et qui s'oppose directement aux espoirs d'une capitulation rapide de notre part qu'entretenaient le gouvernement et le ministère de l'Éducation.

Nous avons fait la preuve pendant toute l'année que l'ANEQ et le mouvement étudiant possédaient les ressources suffisantes, la volonté, la détermination et le courage qu'il fallait pour se tenir debout et affronter le gouvernement, puisque celui-ci avait pris le parti d'affronter les étudiants-es en adoptant la Loi 32 et le Règlement des études collégiales. Et davantage encore que cette démonstration, ce qui fut accompli, c'est les préliminaires de cette défaite majeure qui s'en vient pour le gouvernement du Parti Québécois en ce qui regarde à tout le moins son action face à la jeunesse étudiante. Cet hiver, le P.Q. a per-

du une bataille. Ces hommes et ces femmes qui sont à la direction du gouvernement, qui décident de ses politiques en matière d'éducation, furent de bien piètres lutteurs. Ils ont été misérables, piteux. Le gouvernement tout entier fut misérable avec eux.

Le P.Q., le gouvernement, le MEQ, malgré qu'ils purent en tout temps compter sur la division dans les rangs étudiants par le travail accompli par les RAEU, FAECO et consorts, n'auront pas réussi un seul instant ne serait-ce qu'une portion de l'opinion publique que nos revendications étaient illégitimes. Car les attaques du P.Q. sont devenues à ce point évidentes pour tous et toutes, il est devenu tellement clair que la Loi 32, le REC et le régime pourri des prêts et bourses sont des charges chacune à leur niveau contre le droit d'association, la qualité et l'accessibilité à l'éducation que même le recours à la grève ne suscite plus de véritable campagne réactionnaire et démagogique comme nous avons pu en connaître en d'autres occasions. Ces faits demeurent pour nous un acquis et le signe évident d'une défaite, sur ce terrain, pour le gouvernement.

Mais cet état de chose n'est pas immoral. Ces victoires remportées ça et là sur le gouvernement et ses alliés au sein de notre mouvement, notre capacité effective à reprendre la lutte à l'automne, peuvent être gravement hypothéquées si se fissure, quelque part, le bloc déjà important d'associations étudiantes qui ont décidé, au Conseil Central élargi du 12 avril

dernier ou encore depuis en assemblée générale, de faire du point d'arrivée de la mobilisation étudiante de cet hiver le point de départ de celle de la rentrée d'automne.

Il faudra à l'ANEQ et au mouvement étudiant une dose importante de courage et de détermination pour passer le cap toujours "démobilisant" de la période estivale. Les étudiants et les étudiantes du Québec s'attendent à ce que la lutte reprenne de plus belle dès le début de la session d'automne. Cette évidence, vérifiée à maintes reprises après le Conseil Central élargi du 12 avril, implique que nous soyons plus exigeants que jamais face à ceux et celles d'entre nous qui seront chargés-es pendant l'été d'exécuter les mandats qui ont été confiés à l'ANEQ. En effet, en l'absence de la masse des étudiants et des étudiantes sur les campus, ce sera sur les épaules de militants et de militantes que reposera la responsabilité de défendre leurs droits pendant cette période, de préserver les acquis de cette année et de préparer la reprise de la bataille pour les premières semaines de la prochaine session.

Cette année, l'ANEQ a démontré qu'elle pouvait être plus forte à bien des niveaux que le pauvre gouvernement du Parti Québécois, pourtant appuyé par une batterie de fonctionnaires et de communicateurs. Cette année, l'ANEQ a fait la démonstration que face à la légitimité des revendications d'une partie importante de la jeunesse québécoise, et en autant qu'on se donne la peine de travailler

pour informer et mobiliser les étudiants et les étudiantes, le gouvernement était complètement désarmé. Que pourra-t-il nous opposer à l'automne quand nos revendications auront été dramatiquement actualisées par la situation précaire que plus de la moitié d'entre nous vont vivre cet été à cause du taux de chômage, que notre volonté de reprendre la lutte sera aiguisée par l'arrivée dans nos rangs de ces milliers d'étudiants et d'étudiantes des polyvalentes qui entrèrent à leur tour dans la lutte cet hiver. Que pourra-t-il nous opposer sinon que son inepte reflet, sa version étudiante, les Suzanne Roy, Denis Alain, Jean Baillargeon, Michel LeCompte, etc., des RAEU et FAECO coalisés comme d'habitude pour appuyer le gouvernement et dénoncer, sur commande, l'ANEQ. Mais déjà la comédie n'a que trop duré: de plus en plus, les étudiants-es regroupés-es pour un temps sous leur triste bannière s'aperçoivent qu'on les oblige chaque jour davantage à s'user la langue sur les bottes du gouvernement anti-jeune et anti-étudiant du P.Q.

S'il s'obstine à faire la sourde oreille à nos revendications au cours de l'été, le MEQ doit savoir qu'il creusera la tombe électorale de son gouvernement et de son Parti. C'est pourquoi nous serons prêts à reprendre la lutte à l'automne. C'est pourquoi aussi, les amis du gouvernement et du P.Q. tenteront de nous débaucher et de détourner notre attention du sens véritable de notre action: l'aboutissement, la satisfaction de nos revendications, lesquelles sont issues des débats

qu'ont tenus des milliers et des milliers d'étudiantes et d'étudiants de partout au Québec.

Pauvre P.Q. Lui qui tente actuellement par tous les moyens de raccolier la jeunesse. Lui qui est obligé de multiplier les promotions dans les rangs du RAEU et de la FAECO à des postes commandants des responsabilités politiques au sein des divers cabinets du gouvernement, tel François Houle, fondateur de la FAECO, qui vient d'être nommé au cabinet du ministre Landry, tel ce Jean Baillargeon, ex-Secrétaire Général du RAEU, qui commencera en juillet à travailler au cabinet du ministre de... l'Éducation. Pauvre P.Q. qui est obligé de s'adjoindre la lie du mouvement étudiant pour se convaincre que la jeunesse le suit encore comme un mouton. Pauvre P.Q. qui peut compter sur les doigts d'une seule main les jeunes qui participent encore dans les Congrès de ses instances régionales.

Pauvre P.Q., misérable gouvernement de l'État du Québec. Tu nous a trahis, tu le paieras cher et tu le regretteras amèrement. Ton tombeau, P.Q., c'est nos revendications que tu refuses. Celà, nous le savons!

**VIVE L'ANEQ!
VIVE LA LUTTE DES ETUDIANTS ET DES ETUDIANTES DU QUEBEC!
EN AVANT POUR LA GREVE GENERALE A LA RENTREE!**

*Patrice Legendre, Secrétaire Général
et Jean-Marie Vézina, membre de l'exécutif de l'ANEQ.*

ETUDIANTS-ES, TRAVAILLEURS-SES, SOLIDARITE

Cette année, on lutte pour:

- un emploi convenable ou un revenu décent
- faire échec au service civil et aux programmes de "cheap labour"
- la réduction du temps de travail sans perte de salaire
- la parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans
- l'amélioration du régime des prêts et bourses

Dans toutes les villes, on manifeste avec les travailleurs et travailleuses.

A Montréal: rassemblement à 19h00 au carré Lahaie, au coin des rues St-Joseph et St-Laurent.

Vive le 1er Mai, Fête internationale des travailleurs-ses

le québec
ETUDIANT



le québec ETUDIANT est le journal officiel de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ). Distribué dans les institutions d'enseignement où l'association étudiante est membre de l'ANEQ, de même que dans un certain nombre d'autres institutions, ce numéro du q.E. est tiré à 20 000 exemplaires.

Collaboration: Jean Robitaille, Christian Yaccarini, Jacques Beaudoin, Patrice Legendre, Céline Séguin, Claude Dionne, Mona Gravel, Jean-Marie Vézina, Pierre Bélanque

Composition-montage: L'Atelier Centre-Ville.

Impression: Imprimerie Delpro. le québec ETUDIANT est un membre fondateur de la Presse étudiante du Québec (PEQ).

Publicité: PUBLI-PEQ. (514) 845-5767.

Bureau de rédaction: 1460, rue Amherst, Montréal. H2L 3L3. (514) 849-1851.

Abonnements: \$10.00 pour dix numéros.

- Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada. ISSN 705 3096.

Le prochain numéro du québec ETUDIANT paraîtra avec la rentrée en septembre prochain.

Le 12 avril

Une rencontre bouffonne et ridicule

par Jean Robitaille

L'Association Nationale des Etudiants et Etudiantes du Québec a rencontré le ministre de l'Education, M. Yves Bérubé, le 12 avril dernier. Cette rencontre était le résultat de demandes et de pressions maintes fois répétées par l'ANEQ, pour que le MEQ donne suite à une première rencontre tenue le 2 décembre '83 où l'on avait présenté au ministre nos revendications; le ministre nous avait promis une réponse dans les plus brefs délais.

Cette réunions avec Bérubé a été on ne peut plus décevante; lundi le 9 avril, le Chef du cabinet du ministre nous avait promis que le ministre répondrait d'abord à nos revendications, qu'il avait pris le temps d'étudier les documents et les mémoires qu'on avait déposés pour lui permettre de jeux se préparer. Foutaise!

Le ministre n'avait rien préparé. Il était totalement ignorant de nos revendications autant que de ses propres dossiers (il ne savait pas qu'une session comportait un minimum de 82 jours avec le REC, qu'actuellement des plans de cours sont négociés entre profs et étudiants-es, que le MEQ veut imposer depuis 5 ans des politiques institutionnelles d'évaluation, et il ne connaissait même pas les dispositions les plus importantes du régime d'aide financière). Le ministre, pour occuper le temps, s'est contenté de palabrer par des discours prétendument philosophiques sur "la composition de l'univers" et de ridiculiser et de mépriser les revendications des étudiants-es et la lutte de l'ANEQ. Par exemple, le ministre a jugé que "les valeurs que l'ANEQ défend datent du XIXème siècle et mènent tout droit à des systèmes dictatoriaux et hitlériens" (sic).

Le Secrétaire Général de l'ANEQ a du rappeler à l'ordre le ministre à plusieurs reprises alors qu'il transformait ce qui devait être une rencontre de travail en une vraie jase de brasserie par son comportement pour le moins loufoqué.

La lutte que des milliers d'étudiant-e-s mènent depuis le 15 novembre dernier alors que, comme premier coupe de semonce, 25 CEGEPs, 70.000 étudiant-e-s en grève avaient donné le départ de cette lutte, mérite plus de respect, surtout de la part du ministre de l'Education. L'ANEQ dans un nouvel effort pour obtenir une réponse satisfaisante, avait dévoilé en conférence de Presse le 12 avril au matin, une série de propositions concrètes de nature à permettre au ministre de répondre positivement et sur-le-champ à nos demandes. Par exemple, tout en maintenant l'exigence du retrait du REC, personne ne tient à se satisfaire du statu quo. L'ANEQ invitait donc le ministre à créer une commission d'enquête sur l'enseignement collégial et à adopter un décret ministériel permettant partout la négociation des plans de cours. Le ministre a rejeté du revers de la main ces propositions. Il n'a pas démontré la moindre ouverture pour négocier franchement. L'intérêt du ministre à nous rencontrer semble se limiter pour lui, à tenter de nous faire avaler les couleuvres cachées dans les différents énoncés de politique du MEQ.

Finalement, malgré l'échec total de cette rencontre bouffonne préparée par le ministre et ses acolytes de la FAECQ et du RAEU, la journée du 12 avril reste globalement très positive pour le mouvement étudiant. En effet, tout au long de la journée un peu partout au Québec, des mobilisations étudiantes d'envergure se sont déroulées sous l'égide de l'ANEQ. Dès 9h le matin, 2.000 étudiant-e-s de polyvalentes ont manifesté dans les rues de Montréal leur solidarité avec l'ANEQ, cette leur, ce vent de liberté, une organisation étudiante autonome qui lutte librement pour défendre les droits des étudiant-e-s alors qu'ils et elles sont constamment réprimé-e-s, encadré-e-s dans leurs polys de béton.

Plus de 1000 étudiant-e-s de polyvalentes se sont par la suite réuni-e-s au théâtre Arlequin de Montréal pour discuter des revendications de l'ANEQ mais aussi et surtout débattre de leurs problèmes, pour dire tout sans répression, ce qu'ils ont sur le coeur et finalement envisager des actions et le



Le ministre Bérubé semble ébranlé par le mobilisation étudiante sur cette photo prise au lancement du REC, le 12 mars, à l'Hôtel Régence Hyatt, à Montréal.

photo Steve Doucet

développement de leur propre organisation.

Plus tard en soirée à Québec, à la salle du Château Frontenac, un Conseil Central élargi de l'ANEQ s'est tenu devant 700 personnes venu-e-s de tous les coins du Québec pour faire le point sur la rencontre avec

Bérubé et dégager de nouvelles perspectives. Rapidement, on s'est aperçu que Bérubé venait de commettre ses premières erreurs en méprisant et en sous-estimant l'ANEQ. La réaction du CCE en a été une de dégoût mais non de démobilisation. Au contraire nous avons fait un

bilan positif de la lutte jusqu'à présent. Nous avons fait un bout de chemin assez extraordinaire dans bon nombre d'endroits au plan de la conscientisation de la base étudiante. Notre rapport de force avec le gouvernement qui seul peut nous permettre d'espérer obtenir une réponse satisfaisante, ne cesse d'augmenter à notre avantage depuis l'automne dernier. Certes nous n'avons pas encore gagné sur nos revendications mais nous sommes préparés comme jamais auparavant pour poursuivre la lutte et espérer une victoire. C'est donc vraiment dans cette voie que le CCE s'est enligné.

Un référendum national étudiant a lieu au début mai pour démontrer clairement, massivement, l'appui de tous et de toutes aux trois revendications étudiantes. Des occupations de bureaux de députés sont aussi prévues lors du dépôt du budget à l'Assemblée Nationale. Et puis durant tout l'été, le travail des associations étudiantes se poursuivra ardemment pour préparer le boycott de la rentrée et la grève générale.

A Limoilou

On exige la démission du D.G.

par Mona Gravel

QUÉBEC — A Limoilou, avant même que se tienne l'assemblée générale qui devait prendre position pour la grève des 4, 5 et 6 avril, un communiqué émis par l'administration du collège et distribué aux étudiants-es laissait déjà présager que des mesures seraient entreprises par le directeur général pour "briser" la grève: "peu importe la décision de l'assemblée générale, s'il y a grève, il y aura aussi prolongation".

Nonobstant cette déclaration, l'assemblée générale de près de 800 personnes s'est prononcée à 75% pour le débrayage et ce, en appui au plan d'action de l'ANEQ pour effectuer sur le ministre Bérubé le plus de pression possible avant la rencontre du 12 avril. Pour l'exécutif de l'association étudiante, il ne fait pas de doute qu'à Limoilou, le Conseil d'administration et le Directeur Général se sont donnés comme objectifs de faire comprendre à l'AGE les conséquences de sa démarcation dans la région de

Québec, de sa combativité et de ses principes de mobilisation.

C'est ainsi que le 4 avril, vers 7h30, Beaulieu (le D.G.) passe à l'attaque. Il somme les employés-es de soutien et les professeurs, alignés face aux lignes de piquetage, de "rentrer", en les menaçant de les priver de leur salaire. Mais comme ni ses ordres ni ses menaces n'ont atteint la solidarité qui règne entre professeurs, employés-es de soutien et étudiants-es, celui qui depuis 3 ans a fait intervenir 10 fois les forces policières le fait une fois de plus, envoie une vingtaine de flics, matraques à la main, s'abattre à coups de mains, de pieds et de matraques sur les 150 étudiants-es qui n'ont jamais reculé ni cédé sous la pression policière.

Celui qui a comme mandat de "redonner une bonne image au CEGEP de Limoilou" espérait par cette intervention voir profs et employés-es franchir la porte du collège. Mais même après l'attaque violente des policiers, une fois les étudiants-es repoussés-es, neutralisés-es, l'inefficacité de cette tactique se

concrétisa par le refus des profs et employés-es de briser la grève.

Les 5 et 6 avril, même si tout autant de flics que la veille faisaient le guet devant les piqueteurs-ses, l'absence cette fois-ci du D.G. en explique la non-intervention.

Cette dernière intervention policière et cette menace de couper les salaires provoquent et chez les professeurs, et chez les employés-es de soutien, une nouvelle hargne et un sentiment de mécontentement général envers Beaulieu. Ainsi le 11 avril dernier en conférence de presse, profs et employés-es désiraient alerter l'opinion publique sur les impossibles relations de travail qui sévissent à Limoilou. Ils-elles annoncèrent de plus qu'ils-elles avaient adopté, dans leurs instances respectives, de demander la démission de Beaulieu, premier responsable de la détérioration des conditions d'enseignement au CEGEP de Limoilou. L'AGECL proposera, quant à elle, la démission de Beaulieu à son assemblée générale du 3 mai prochain.

Les
2-3 mai,
on vote
OUI!

Bérubé refuse de geler la tâche des profs

par Jean-Marie Vézina

Conséquence directe des décrets adoptés l'hiver dernier par le gouvernement péquiste, la qualité de l'éducation ira en se dégradant l'année prochaine dans les Cegeps. Et c'est le ministre de l'Éducation ex-titulaire du Conseil du Trésor qui, en refusant de geler pour l'année qui vient l'augmentation de la tâche des profs prévue par ces décrets, vient à nouveau reconfirmer qu'il est le maître d'oeuvre de la situation qui

prévaut et prévaudra dans les Cegeps.

Tout comme les deux fédérations syndicales représentant les enseignants-es des Cegeps, la FNEEQ-CSN et la FEC-CEQ, nous devons à notre tour refuser que l'on ajoute encore à la dégradation des conditions de travail des personnels de l'enseignement. Les classes sont déjà surpeuplées. Le temps que les profs sont en mesure de consacrer à l'évaluation et à la correction est réduit dans une

proportion à peu près identique à l'augmentation de la tâche qu'ils et qu'elles ont déjà subi. A l'avenir, ils et elles seront de moins en moins capables d'assurer un minimum de recherche et d'innovations pédagogiques.

Avec la réduction des ressources pour l'éducation et l'élimination de la formule qui assurait une distribution équitable entre les départements, l'enseignement sera livré pieds et poings liés à

l'arbitraire des décisions administratives.



De plus, alors que l'on augmente la tâche des enseignants-es d'un côté, on prépare de l'autre un millier de mises en disponibilité dans leur rang pour le premier mai (la fête des travailleurs et des travailleuses!!!) prochain.

L'ANEQ n'a jamais accepté le fait que le gouvernement rompe les règles de la libre négociation l'hiver dernier pour plutôt procéder par décrets. Cependant, le RAEU et la FAECQ demeurent actuellement silencieux sur les effets de ces décrets sur l'enseignement collégial. Personne ne peut honnêtement s'en étonner. L'an dernier, lors des négociations du Front commun, ils n'avaient pas démontré un iota d'autonomie et d'indépendance face au gouvernement. D'ailleurs, chacun et chacune sait bien que le gouvernement verse de généreuses bourses de \$6 000 chacune, par année, à plusieurs militants et militantes du RAEU et de la FAECQ (Fédération apolitique des étudiants corporatistes du Québec) pour les récompenser de leur travail dans le milieu étudiant.

Comment s'étonner dès lors que ces deux organismes pro-gouvernementaux gardent un silence complice à l'heure où se joue l'une des pires torgués pour l'avenir de l'enseignement collégial avec l'application de cette deuxième tranche des mesures prévues par les décrets de l'Etat péquiste.

Actuellement, la Fédération des enseignants-es de CEGEP (FEC-CEQ) et la Fédération Nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) mènent une campagne pour le respect de leurs droits de travailleurs et de travailleuses de l'éducation ainsi que pour stopper la dégradation de l'enseignement. La FNEEQ-CSN fait même circuler une pétition parmi les étudiants-es. L'ANEQ a déjà donné son appui plein et entier à cette campagne; il faut signer massivement cette pétition en se rendant au local du syndicat des profs de son collège.

De plus, le Conseil Central de l'ANEQ appelle les étudiants et étudiantes du Québec à massivement manifester leur soutien aux professeurs lors de la journée du 1er mai prochain, Fête internationale des travailleurs-ses et date d'entrée en vigueur des mises en disponibilité chez les enseignants-es.

*Pour le gouvernement du Canada
l'enseignement postsecondaire est*

UNE AFFAIRE CAPITALE

Le gouvernement du Canada appuie l'enseignement postsecondaire de diverses façons et cet appui augmente sans cesse. En voici quelques exemples.

1 Aide aux étudiants

En mars 1983, le gouvernement du Canada a haussé de 60 millions de dollars le budget de ses programmes visant à accorder des prêts aux étudiants à temps plein et à

temps partiel, et à payer les intérêts des emprunteurs handicapés ou tributaires de l'assurance-chômage. En 1982-1983, le gouvernement du Canada a accordé 300 millions de dollars en prêts garantis à 184 000 étudiants. Le Québec, qui possède son propre programme, a reçu 187 millions de dollars en paiements compensateurs depuis 1964-1965.

2 Centres de spécialisation

Le gouvernement du Canada a récemment mis sur pied un programme de 25 millions de dollars pour créer des centres de spécialisation et aider ainsi les universités

canadiennes à accroître leur capacité de formation, de recherche et de développement. Cette initiative améliorera l'accès des étudiants aux disciplines où il existe de bonnes possibilités d'emploi, tout en aidant les universités à répondre aux besoins actuels et futurs du Canada en matière de recherche.

3 Financement du système d'enseignement postsecondaire

En 1984-1985, le gouvernement du Canada affectera

1,1 milliard de dollars à l'enseignement postsecondaire au Québec par le biais de paiements de transfert à cette province. Il s'agit là d'une augmentation d'environ 60 millions de dollars par rapport à 1983-1984.

Pour en savoir davantage sur le rôle du gouvernement du Canada dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, veuillez remplir et poster le coupon ci-dessous.



Serge Joyal
Secrétaire d'Etat
Secrétariat d'Etat
Canada

Serge Joyal
Secretary of State
Secretary of State
Canada



Je me renseigne.

Publications Canada
Case postale 1986,
Succursale «B»
Ottawa (Ontario) K1P 6G6

Je désire en savoir davantage sur le Programme canadien de prêts aux étudiants.

- Etudiants à temps plein
- Etudiants à temps partiel
- Régime d'exemption d'intérêts
- Aide à l'éducation

(Prière d'écrire en lettres moulées)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

326-E17-1

Canada

POLYVALENTES

Les étudiants-es du secondaires impliqués-es

par Claude Dionne

Comme dans plusieurs CEGEPs, les étudiantes et étudiants d'au moins une quarantaine d'écoles secondaires ont débrayé au cours des dernières semaines pour protester contre les politiques du gouvernement en matière d'éducation. Ce mouvement, qui a débuté dans les régions de Montréal, Sherbrooke, St-Félicien et Granby, a vite pris de l'ampleur pour s'étendre dans toutes les régions du Québec.

Les étudiantes et étudiants des écoles secondaires voulaient démontrer leur adhésion aux revendications véhiculées par l'ANEQ, en plus d'exiger, pour eux et elles, des conditions de vie et d'étude décentes. "Au secondaire, on nous considère comme des 'élèves'. Mais on est des étudiants et des étudiantes, on est du monde, on a des droits. On veut étudier dans des écoles, pas dans des prisons avec toutes sortes de règlements d'armée sur notre façon de nous habiller, de nous comporter, d'étudier. Faut s'unir avec les étudiants-es de CEGEP qui se battent en ce moment pour que les collèges ne tombent pas aussi bas que le sont nos polyvalentes", nous ont déclaré des étudiants-es du secondaire impliqués-es dans le mouvement.

La journée du 5 avril a entre autres été marquée par plusieurs manifestations conjointes des étudiantes et étudiants des CEGEP et du secondaire. Au Saguenay-Lac St-Jean, par exemple, plus de 500 étudiants-es des deux niveaux ont envahi les rues de St-Félicien, alors qu'à Sherbrooke et à Granby, au moins 700 étudiants-es ont manifesté leur mécontentement. Dans certaines polyvalentes comme à J-H-Leclerc à Granby, des assemblées générales ont été organisées pour discuter des moyens d'action à entreprendre.

Les délégués-es à la réunion élargie du Conseil Central de l'ANEQ qui s'est tenue à Montréal le 7 avril ont décidé d'appeler les étudiants-es des écoles secondaires à débrayer de façon unitaire le 12 avril, afin de faire avancer le mouvement de solidarité avec les étudiants-

es des CEGEPs qui s'était développé. C'est d'ailleurs le 12 avril que les représentants-es étudiants-es devaient rencontrer le ministre de l'Éducation, Yves Bérubé, afin de lui présenter nos revendications. Le 12 en soirée, près d'une centaine d'étudiants-es du secondaire ont participé à une autre réunion élargie du Conseil Central de l'ANEQ à Québec pour entendre le rapport des délégués-es qui avaient rencontré le ministre.



Durant cette journée, plusieurs CEGEPs et écoles secondaires ont été paralysés par des débrayages. A Montréal, un important rassemblement de plus de 1 500 étudiants et étudiantes du secondaire a eu lieu au Parc Jarry. Une manifestation s'est ensuite dirigée vers le Théâtre Arlequin où un meeting était prévu et auquel 1 000 étudiants-es ont participé.

Face à ces débrayages et à ces manifestations, certaines directions scolaires ont opté tout simplement pour la fermeture de leurs écoles, alors

que d'autres ont procédé à des suspensions, voire même à des expulsions pour des périodes indéterminées. A Sherbrooke, 62 étudiants-es d'une polyvalente ont été suspendus-es et se sont vus priver du droit d'assister à leurs cours.

A Montréal, les forces policières ont d'autre part effectué au moins une cinquantaine d'arrestations d'étudiantes et d'étudiants des écoles secondaires qui devront maintenant faire face à des accusations quant à leur participation à des manifestations sans permis ou pour avoir "troublé la paix publique". Il est aussi question, pour certains et certaines, d'"entrave au travail des policiers".

Selon Pierre Beauregard, un membre du Conseil Central de l'ANEQ, "la répression sauvage effectuée par les forces policières et certaines administrations scolaires contre les étudiants-es qui ont participé à la mobilisation de l'ANEQ nous incite à redoubler d'efforts dans notre travail auprès des étudiants-es des écoles secondaires". Il est en effet très difficile pour les étudiants-es du secondaire de s'organiser dans des associations autonomes qui seront en mesure de défendre leurs droits. Il s'agit donc pour l'ANEQ de donner tout l'appui nécessaire aux étudiants-es de polyvalentes pour que les mobilisations des dernières semaines se développent dans une lutte résolue et articulée qui leur permettra de dénoncer ce que le gouvernement leur prépare comme "avenir" au CEGEP, d'exprimer concrètement leur solidarité avec les cégépiens et cégépiennes ainsi

Un étudiant de polyvalente nous écrit

Un étudiant d'une école secondaire située dans la région de Sorel-Tracy a du rester après l'école, en retenue, parce qu'il a fait 2 heures de débrayage, en appui aux étudiants-es du CEGEP.

Comme le directeur de l'école lui a demandé d'écrire les raisons de sa sortie, cet étudiant a rédigé un court texte. Nous en publions ici quelques extraits.

Alors que tous les étudiants de la polyvalente voisine étaient sortis, en route vers le CEGEP, j'étais dehors pour la récréation, sachant en même temps qu'ils viendraient peut-être ici. S'il y avait eu du grabuge, je serais revenu. Il n'y en a pas eu.

(...) Dans deux ans, quoique vous en pensiez, je vais aller au collège et je ne veux pas me faire passer un ou des sapins (ce que je devrais faire, selon le moule que la société donne aux enfants).

Je ne veux pas sortir pour rien, pour niaiser. Quand le monde ne veut rien comprendre, tu ne le fais

pas en public, tu te caches. Et parfois, c'est 10 fois pire car tu te défoles plus. Ce n'est pas mon cas. En public, on a seulement dit ce qu'on pensait; on n'a pas fait sauter l'école. Dire ce qu'on pense, ce n'est pas mal.

Quand je dis que c'est tout le monde qui aurait du sortir, c'est pas parce que je suis niaiseux; c'est parce que je voulais que ce soit 1 journée, mais 1 journée qui a du poids.

Je ne fais pas de politique, mais si le gouvernement ne change pas, on va s'en souvenir.
F.G., avril 84.

que de faire avancer leurs propres revendications et de profiter de ces actions, de cette lutte, pour développer chez eux et chez elles des organisations autonomes, combattives et démocratiques. C'est pour at-

teindre ces objectifs que l'ANEQ intervient auprès des étudiants-es des écoles secondaires, en appelant à y former des "comités-ANEQ" et en publiant un journal qui leur est destiné, *La Solution*.

REGROUPEMENT AUTONOME DES JEUNES

Mobilisation pour la parité de l'aide sociale

par Phillippe Boudreault

(PEQ) — "Le gouvernement profite du fait qu'on est pris à la gorge pour exploiter notre force de travail". Voilà comment Michel Croteau, porte-parole du RAJ, analyse l'attitude du gouvernement péquiste à l'égard des 130 000 jeunes assistés sociaux qui reçoivent \$150 par mois en ce moment.

"L'implication communautaire, les stages en entreprise et le volet 'parking' visant à une re-scolarisation des assistés sociaux — pour qu'ils ne se révoltent pas — c'est pas des jobs ça! C'est une bonne excuse pour que ça ne soit pas payé salaire minimum aussi..."

Michel Croteau ajoute: "De plus, ces nouveaux programmes proposés par Mme Marois conjointement avec le fédéral ne sont pas encore sur pied. Personne n'est prêt à appliquer ces politiques dans les bureaux d'emploi, personne n'est prêt à partir ce genre d'initiative locale dans leur quartier..."

Pour lui, comme pour son organisme, la solution réside dans la mobilisation. "La revendication de la parité de l'aide sociale est maintenant popularisée. Ce qu'il nous reste à faire, c'est de combattre le défaitisme qui sévit actuellement chez les jeunes".

"Pour en arriver à cela, le RAJ se prépare à effectuer une

escalade d'actions mobilisatrices: tournée de tous les groupes de jeunes, soupers communautaires, diffusion du journal *Mobilisation*, etc... Notre objectif le plus grand à court terme étant de mobiliser."

Des nouvelles du RAJ

Le plan d'action du RAJ connaîtra son summum le 23 mai exactement, date à laquelle des centaines de jeunes sans emploi occuperont, de manière déterminée et illimitée, un lieu qu'on se garde bien de dévoiler.

Parallèlement à cela, le RAJ négocie présentement avec un député indépendant, M. Guy Bisailon, le dépôt à l'assemblée nationale d'un Bill privé qui mettrait fin à la discrimination sur la

base de l'âge pour l'aide sociale. Le tout effectué semble-t-il dans le but de populariser le travail effectué par le RAJ.

Dernier point au calendrier, le prochain congrès du RAJ qui se tiendra les 16 et 17 juin. Grâce à celui-ci, on pourra faire le point sur la mobilisation et préparer des activités pour l'été (occupation de parcs, fins de semaine de formation et d'animation...).

Michel Croteau invite enfin tous les intéressés par ces actions que s'apprête à effectuer le RAJ. Pour communiquer avec le Regroupement Autonome des Jeunes à Montréal et pour avoir plus de détails, composer le 525-3410.

**POUR ANNONCER
DANS
LE QUEBEC
ETUDIANT:
(514) 845-5767**

Le bilan de la mobilisation

(BNIR) — Après la période de lutte intense que nous venons de connaître, nous avons cru bon de vous présenter un bref rappel des principaux événements qui se sont déroulés et qui ont marqué la mobilisation étudiante dans les derniers mois, particulièrement depuis la tenue du dernier Congrès spécial de l'ANEQ en février dernier à Hull.

- La période précédant la tenue du Congrès spécial de Hull en février a été marquée par plusieurs événements: Congrès spécial sur l'unité du mouvement étudiant en novembre au CEGEP de Limoilou pour adopter la plate-forme de revendications et le plan d'action (voir le québec ETUDIANT Vol. 7, no 4); journée de mobilisation nationale le 15 novembre à laquelle ont participé plus de 25 associations étudiantes collégiales (qui ont débrayé pour une journée), de même qu'un certain nombre d'écoles secondaires, et marquée par la tenue d'une manifestation de plus de 3 000 jeunes devant l'Assemblée Nationale à Québec (voir le québec ETUDIANT Vol. 7 no 5); multiples démarches auprès des autorités du ministère de l'Éducation afin de pouvoir rencontrer le ministre (la "chronologie" des tentatives de négociation avec le ministre Laurin a été publiée dans le dernier numéro du q.E.); débrayages rotatifs dans une dizaine de CEGEPs dans la semaine du 20 au 23 février; etc.

- 24-26 février: Le Congrès spécial de l'ANEQ se réunit au CEGEP de l'Outaouais. Prenant note du fait que le ministre n'a pas jugé bon jusqu'à cette date de répondre aux revendications étudiantes, les délégués-es des 27 associations présentes adoptent une proposition appelant au déclenchement de la grève générale illimitée à compter du 21 mars. Le Congrès priorise également 3 revendications comme objectif immédiat à atteindre dans le cadre de la mobilisation.

- A compter du 27 février: les assemblées générales se réunissent à plusieurs endroits afin de discuter de l'appel lancé par le Congrès de Hull.

- 29 février: Envers et contre tous, le Conseil des ministres adopte le Règlement sur le régime pédagogique du collégial (le REC), sans tenir compte des critiques qui avaient été formulées entre autres par l'ANEQ et les syndicats d'enseignants-es lors de la commission parlementaire qui s'était tenue en décembre 83 et après

que le ministre se fut assuré de l'appui du RAEU et de la FAECQ à son projet de règlement.

- 5 mars: Remaniement ministériel à Québec. Le titulaire



Une scène de l'occupation des studios de Radio-Québec le 29 mars à Montréal, suite à laquelle le ministre a fixé au 12 avril la date de la rencontre avec l'ANEQ.

du Conseil du trésor, Yves Bérubé, l'artisan des politiques de coupures budgétaires du gouvernement péquiste, est muté à l'Éducation alors que le Dr Laurin passe aux Affaires Sociales. Dès le lendemain, l'ANEQ entreprend les démarches auprès du personnel politique entourant le nouveau ministre pour assurer un suivi au dossier "revendications étudiantes" et demander au ministre qu'il accepte de rencontrer l'ANEQ pour donner une réponse aux demandes qui ont été formulées auprès de son prédécesseur.

- 12 mars: Lancement officiel du REC à l'Hôtel Régence Hyatt à Montréal. La conférence de presse du ministre Bérubé est perturbée par la présence de 200 militants-es de l'ANEQ et des syndicats enseignants qui demandent à ce que leur point de vue soit entendu et considéré; le ministre accepte publiquement le principe d'une rencontre avec l'ANEQ mais refuse de fixer une date.

- 17 mars: Réunion élargie du Conseil Central de l'ANEQ à Québec pour faire le point sur le résultat des assemblées générales qui se sont tenues depuis trois semaines. La majorité d'entre elles ayant refusé l'appel à la grève générale pour le 21, on adopte plutôt une nouvelle proposition visant à ce que se développe un vaste mouvement de mobilisation qui reposerait sur les initiatives locales des associations étudiantes en fonction de leur niveau de mobilisation et de leurs capacités.

- A compter du 19 mars: La

mobilisation reprend de plus belle. Au CEGEP de Victoriaville débute une occupation d'une semaine avec suspension des cours pendant laquelle deux étudiants entameront même

également au CEGEP de Sept-Îles, au CEGEP Lionel-Groulx, à Granby, Trois-Rivières, St-Jean-sur-Richelieu, Chicoutimi, St-Jérôme, Thetford Mines, Sherbrooke, Outaouais, etc. Les assemblées générales sont de plus en plus massives (1 500 étudiants-es à Chicoutimi, 3 000 à Sherbrooke...). Le 22 mars, 500 étudiants-es manifestent à Montréal devant la permanence nationale du Parti Québécois. Le 29, 600 étudiants-es se rassemblent au Théâtre Arlequin également à Montréal: le Conseil Central de l'ANEQ fait connaître sa proposition de débrayage national pour les 4, 5 et 6 avril. Après le rassemblement, les participants-es vont occuper les studios de Radio-Québec et forcent ainsi le ministre Bérubé à fixer une date pour la tenue d'une rencontre avec l'ANEQ, le RAEU et la FAECQ, portant sur les 3 revendications de l'ANEQ: elle se tiendra le 12 avril.

- 4, 5, 6 avril: 16 institutions collégiales sont paralysées par des débrayages. Le 5, des

manifestations avec les étudiants-es des polyvalentes se tiennent dans au moins 5 villes.

- 7 avril: Réunion élargie du Conseil Central de l'ANEQ à Montréal qui forme la délégation qui devra rencontrer le ministre le 12. On se prononce également en faveur de la poursuite de la mobilisation jusqu'au 12.

Ce court bilan chronologique ne nous permet malheureusement pas d'aborder à fond des questions importantes: la mobilisation des étudiants-es des écoles secondaires, la couverture de presse, le rôle joué par le RAEU et la FAECQ, etc. Ce sont là des questions qui doivent malgré tout être débattues en priorité en même temps qu'on va devoir se pencher sur les suites à donner à notre lutte: le référendum, l'organisation des occupations des bureaux des députés pour la mi-mai et, surtout, la préparation active du boycottage de la rentrée pour septembre...

DES APPUIS SIGNIFICATIFS

(BNIR) — Des appuis importants à l'ANEQ et à la mobilisation étudiante se sont manifestés au cours des dernières semaines. Un nombre significatif d'organisations représentatives de larges secteurs de la population ont fourni un appui très concret aux associations étudiantes qui ont participé aux actions de débrayage, de journées d'étude et de mobilisation.

Au niveau national, notons l'appui donné par le Conseil Général de la Fédération des enseignants et enseignantes de CEGEP (CEQ), ainsi que celui voté par les délégués-es au Conseil Général de la CEQ, réunis-es le 5 avril dernier. Après avoir entendu un exposé présenté par le Secrétaire Général de l'ANEQ, Patrice Legendre, une résolution a été adoptée à l'unanimité affirmant l'entier appui de la CEQ à la lutte menée par les étudiants et étudiantes. La Centrale et ses syndicats affiliés ont déjà apporté et apporteront également une aide financière à la lutte de l'ANEQ.

Pour sa part, la Fédération Nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), affiliée à la CSN, a émis un communiqué de presse dans lequel elle rappelait que le règlement des études collégiales avait été adopté par le Conseil des ministres "malgré une forte opposition de l'ensemble des enseignants-es de CEGEP et

une bonne partie des étudiants-es qui se sont attardés à réfléchir à ses conséquences". "Dans ce contexte, ajoute la FNEEQ, on trouve important d'appuyer la démarche actuelle des étudiantes et étudiants. Certains-es la trouveront (cette démarche) trop radicale. Les grèves ont mauvaise presse dans les media. Mais qui blâmer quand de tels moyens sont utilisés? Depuis des années que les étudiantes et étudiants répètent leurs demandes de toutes les manières et de tous les tons possibles. Comment se surprendre alors qu'ils-elles recourent à de tels moyens devant le fait qu'on ne tient jamais compte de leur point de vue?"

La FNEEQ s'est également surprise que certains media aient donné autant d'importance à la déclaration des exécutifs de la FAECQ et du RAEU ridiculisant les propositions votées dans les assemblées générales des collèges affiliés à l'ANEQ. "Comment mettre sur le même pied des milliers d'étudiants et étudiantes qui ont donné à leurs exécutifs des mandats pour faire des moyens d'action à des exécutifs (ceux du RAEU et de la FAECQ) dont la seule motivation pour intervenir est cette opposition farouche qui semble exister entre les diverses associations sur quelque sujet que ce soit?", conclut la FNEEQ.

Un autre appui important est venu de la part du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ), qui regroupe près de 300 organisations populaires. Selon le MEPACQ, "le ministre Bérubé, et avant lui le ministre Laurin, ont concocté des plans cohérents de restructuration scolaire, du primaire à l'université, en passant par l'éducation des adultes et les services à la collectivité. Il nous apparaît donc pertinent de nous serrer les coudes pour leur concocter, à notre tour, une riposte cohérente!"

Finalement, mentionnons que la Fédération canadienne des étudiants-es (FCE), qui regroupe plusieurs dizaines de milliers d'étudiants-es dans les autres provinces canadiennes que le Québec, a fait parvenir un télégramme d'appui à l'ANEQ. Son président Graham Dowdell a déclaré que la FCE exprimait sa solidarité avec les étudiants-es du Québec. "Nous appuyons votre demande d'abrogation de la Loi 32 et votre requête à l'effet que le ministre de l'Éducation accepte de négocier avec vous la réforme de régime des prêts et bourses. Nous partageons également vos préoccupations concernant le règlement des études collégiales", a ajouté M. Dowdell.



FEMINISME

FEMMES

FEMINISTES

Les femmes dans l'ANEQ:

Des perspectives et des actions concrètes

Les 30-31 mars et 1er avril se tenait à l'UQAM le forum des femmes de l'ANEQ. Il s'agissait en fait du premier forum statutaire, forum qui devait marquer une étape importante dans la lutte que mènent les femmes et qui devait constituer un premier pas de conscientisation et d'action unifiée des femmes étudiantes, ce forum s'inscrivant dans une perspective d'action (priorités, plan d'action, etc...). De plus, le débat sur les structures était à l'ordre du jour; en effet, il était question de l'épineux débat sur l'autonomie du forum. On aurait donc pu s'attendre à une participation massive des femmes compte tenu de l'importance des débats ainsi que des décisions qui devaient être prises à ce forum. Or, il n'en fut rien, seulement cinq délégations y participèrent, dont une provenant d'une association non-membre. Loin d'avoir obtenu le quorum nécessaire, les déléguées décidèrent donc de tenir le forum de façon informelle.

Le peu de participation fut la première d'une suite de déceptions. La seconde fut la qualité des textes de base servant à animer les discussions lors des ateliers thématiques. Prenons par exemple le texte sur les conditions de "militance" qui se voulait un document d'analyse (?) sur les valeurs et les pratiques véhiculés dans le mouvement étudiant, sur les structures de l'ANEQ et leurs conséquences, sur l'émotion et le vécu des femmes. Ce texte, lyrique d'un bout à l'autre, frôlant le misérabilisme, et foncièrement démobilisant pour quiconque croit encore qu'il est possible d'intégrer une perspective et une analyse féministe dans des organisations mixtes, ne comportait aucune piste de réflexion pouvant mener à des alternatives concrètes, ce qui est pourtant paradoxal puisque tout au long du texte on ne fait que dénigrer et dénoncer les structures "hiérarchiques et élitistes" de l'ANEQ, "les pratiques et exigences du militantisme", les organisations étudiantes, etc...

La démonstration de la hiérarchie et de l'élitisme des structures de l'ANEQ est fort simple, on l'illustra de la façon suivante: pour être élue au Conseil Central, on exige des candidats-es la présentation d'un programme, ces derniers-es doivent être entérinés-es par leur association locale et élus-es en Conseil Régional en obtenant la majorité des votes...pis encore, ils-elles doivent se soumettre à une période de questions! Ces pratiques traditionnelles font donc en sorte que les structures fabriquent les élites politiques des étudiants et étudiantes. Confondrait-on au comité-femmes les notions de hiérarchie et de démocratie? Les femmes devraient être les premières à exiger l'élection sur programme ou la

période de questions, nous avons intérêt à savoir quelles sont les positions politiques des invidius, particulièrement en ce qui concerne la dimension féministe, on sait que certains en font peu de cas, d'autres vont jusqu'à considérer que la lutte des femmes doit être subordonnée à la lutte des classes, et j'en passe. Quant au fait que les candidats-es doivent être minimalement au courant des dossiers à l'ANEQ, je ne vois rien d'élitiste là-dedans. Bref, je considère ce genre d'analyse simpliste, voire même dangereuse...

De plus, certaines réflexions sur les pratiques et exigences du militantisme dans le texte sur les conditions de militance vont complètement à l'encontre de l'analyse féministe la plus élémentaire. Par exemple le lien ou plutôt les similitudes établies entre le travail ménager et la militance. Voilà en quoi cela réside: "comme la mère de famille qui n'existe qu'en fonction de son mari, de ses enfants, le ou la militant-e n'existe qu'en fonction de son organisation, de sa production de travail, comme la ménagère, le militant ou la militante doit se dévouer corps et âme de façon gratuite et engagée, etc...". "Le bon ou la bonne militante étant celui ou celle qui abat la plus grande quantité de travail". Or, comme on le sait, le postulat de base concernant l'analyse féministe du travail ménager dans notre société patriarcale repose sur le fait que celui-ci repose entièrement sur les femmes (contrairement au militantisme) et que celui-ci, étant considéré comme allant de soit, n'est ni rémunéré, encore moins valorisé, alors qu'au niveau du militantisme, la quantité de travail abattu est hautement valorisé. Les similitudes établies nient complètement la spécificité du rapport de domination et d'exploitation de la femme dans le travail ménager.

Sans passer en revue tous les textes, on ne peut que constater que dû à la médiocrité des analyses présentées, ainsi qu'à l'absence de perspectives, les seules conclusions qui s'imposaient étaient les suivantes: nous ne pouvons concilier notre vie privée et notre vie militante, il ne vaut peut-être plus la peine, en tant que femmes, de continuer à militer dans des organisations mixtes, etc... A quoi bon alors, je vous le demande, une Organisation des Femmes dans l'ANEQ?

Quant aux autres ateliers, cela se déroula à peu près de la même façon, l'atelier portant sur la formation militante et les revendications féministes, qui devait se pencher sur les moyens à mettre de l'avant pour pousser nos revendications, sur des moyens concrets pour que les femmes s'impliquent davantage et s'intègrent plus facilement dans

les organisations étudiantes, sur les moyens à prendre pour intégrer une analyse féministe à l'ANEQ, ne déboucha sur aucune proposition. Quant à l'atelier sur le harcèlement et le viol, ce fut le plus fructueux, ce furent donc les propositions issues de cet atelier qui furent priorisées par le Forum.

Quant à l'atelier sur les Prêts et Bourses prévu pour la journée du Samedi, il fut annulé pour des "raisons techniques", ce qui en surpris plusieurs puisque ce dossier, ainsi que celui du PREC, constituait

en plénière.

Le contenu des ateliers ne fut donc pas des plus stimulants, je dirais même qu'il fut plutôt démobilisant, dans ce contexte il ne fut pas surprenant qu'aucune des femmes présentes se soient senties assez motivées pour se présenter au comité-femmes. Cela demeure regrettable puisque l'Organisation des Femmes dans l'ANEQ est relativement jeune et que le travail ne manque pas, tout reste à faire. Lors du prochain Congrès de l'ANEQ se tiendra un Forum d'élection, ce sera le moment

et des moyens d'actions concrets, que le prochain comité-femmes pourra réussir là où le dernier a lamentablement échoué, à savoir intervenir sur tous les dossiers de l'ANEQ, dans chacune de ses instances, travailler de façon à consolider les assises locales de l'Organisation des Femmes, monter des dossiers, susciter une mobilisation nationale autour d'enjeux concernant le spécifique des femmes, établir des contacts avec les comités-femmes locaux, ou les comités-femmes des organisations syndicales, etc...Organiser le prochain forum de façon à ce que les discussions portent sur des débats de fond, à savoir quel type d'intervention féministe nous privilégions, quels moyens d'action nous mettons de l'avant afin d'intégrer une analyse féministe à l'ANEQ, afin de pousser nos revendications, etc... Il serait intéressant que le prochain comité-femmes organise des rencontres entre les forums afin d'assurer un suivi et de permettre une plus grande participation des femmes, que ce soit par le biais de colloques ou de rencontres informelles sur les dossiers chauds à l'ANEQ ceci pouvant permettre aux femmes d'intervenir de façon plus concertée lors des rencontres nationales de l'ANEQ (congrès ou Conseil Central élargi).

Le comité-femmes devra cesser de servir de tremplin à certaines tendances politiques qui n'osent pas s'affirmer comme telles, en effet la "question femme" devient le biais par lequel on s'oppose à certains groupes ou certains individus au nom du féminisme alors que la question de fond repose ailleurs bien souvent. Nous ne sommes plus aux beaux jours de l'Inquisition, le comité-femmes devra cesser de se constituer en tribunal. A l'heure actuelle, le manichéisme y est à l'honneur, ceux qui ne partagent pas l'ensemble des positions du comité-femmes, plus particulièrement sur la question de l'autonomie (et qui osent l'affirmer) sont taxés d'hérétiques, quant aux dissidentes ou à celles qui émettent des réserves, elles ont droit aux regards condescendants des rares élues qui seules peuvent se réclamer du féminisme (sic). Mais tout ceci est un autre débat, je tiens seulement à préciser que selon moi, il est grand temps que la chasse aux sorcières prenne fin et que le comité-femmes s'attèle à sa tâche première, à savoir défendre et promouvoir les droits, intérêts et revendications de l'ensemble des étudiantes du Québec.

Céline Séguin
Déléguée de l'AGEUQAM au forum



Le cortège du comité-femmes de l'ANEQ à la manifestation du 10 mars à Montréal pour la Journée Internationale des Femmes.
photo Pierre Roussel

une priorité pour le Comité-femmes, et que de plus, nous étions en pleine lutte au niveau national sur ces deux revendications. Il aurait été primordial à mon avis de discuter de ces revendications, de mandater le comité Prêts-bourses afin qu'il monte un dossier approfondi sur la question avec chiffres à l'appui, en prévision d'une éventuelle négociation avec le Ministre, prouvant que l'adoption de ces revendications ne mettait pas en cause des sommes faramineuses, que ce sont des revendications réalistes, ne relevant pas de l'utopie comme le laissent si souvent entendre le gouvernement, le RAEU ou la FAECQ. Cela semblait aller de soit puisque ces revendications avaient été priorisées et par le Forum précédent, et par le Congrès de l'ANEQ, mais on refusa même d'en discuter

privilegié pour nous rencontrer à nouveau, en étant plus nombreuses je l'espère, afin d'élire le prochain comité-femmes. Ce dernier devrait, à mon avis, tout mettre en oeuvre afin d'augmenter sa visibilité dans l'ANEQ, que ce soit par sa présence régulière aux instances de l'ANEQ ou par le biais des médias qui sont à notre disposition (*Québec-Étudiant*, bulletin de nouvelles de la PEQ, etc...). Par une information constante et par une présence plus effective lors des rencontres régionales ou nationales de l'ANEQ, le prochain comité-femmes pourra s'assurer d'un nombre plus grand de militantes qui auront l'envie de s'impliquer dans l'Organisation des Femmes de l'ANEQ.

Ce n'est qu'en s'assurant d'une plus grande participation des femmes, en amenant des perspectives

LA LOI 32, UN AN APRES

La reconnaissance demeure problématique

par Jean-Pierre Paquet
de la Presse étudiante du
Québec (PEQ)

Il y aura bientôt un an, le gouvernement péquiste adoptait une Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes, la Loi 32. On se donnait ainsi pour objectif de "faciliter l'exercice du droit d'association" chez les étudiants-es. Les atteintes au droit d'association et les nombreux "cas problèmes" d'associations non reconnues continuent cependant encore aujourd'hui à se manifester. L'ANEQ s'était à l'époque opposée à l'adoption de la Loi 32 en la qualifiant "d'ingérence inadmissible" dans la vie des associations étudiantes et elle en exige toujours l'abrogation. Depuis février, le RAEU (Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec), après avoir appuyé sans réserve le projet de loi, demande au ministre de l'Éducation "d'aller plus loin" et propose des modifications à cette loi qu'il qualifie de "garantie pour nos droits, d'outil pour nos associations".

Après maintenant près d'un an de fonctionnement sous le "régime" prévu par la Loi 32, où en est-on rendu quant à la reconnaissance et au financement des associations étudiantes?

• L'Association Générale des étudiantes et étudiants de l'Université du Québec à Rimouski (AGEUQAR) vient de perdre le référendum auquel l'administration de l'université l'avait obligé à se soumettre pour qu'elle accepte de percevoir une cotisation à la source auprès des étudiants-es. Jamais en sept ans d'existence, l'université n'a reconnu cette association étudiante. Pourtant, une majorité de 70% des étudiants-es qui se sont prononcés-es au référendum ont voté OUI à la cotisation. Que s'est-il passé? Il manquait 12 voix pour que le total des OUI représente au moins 25% des 1,300 membres de l'AGEUQAR. Ce référendum s'est tenu en vertu des modalités prévues dans la politique de reconnaissance des associations étudiantes adoptée par l'université, modalités qui sont identiques à celles de la Loi 32. La Loi 32 elle-même ne pouvait s'appliquer à l'UQAR, puisque l'association étudiante ne regroupe que les étudiants-es à temps plein, ce qui n'est pas "permis" par la Loi.

• A l'Université de Sherbrooke, toute accréditation est

impossible, car il existe deux associations étudiantes distinctes alors que la Loi 32 exige qu'il n'y en ait qu'une seule.

• L'AGEUQTR (Université du Québec à Trois-Rivières) pour sa part s'est fait refuser sa demande d'accréditation, même si elle répondait à toutes les conditions prévues par la Loi (voir le *québec ETUDIANT*, Vol. 7, no 6, Janvier 1984). Mais voilà, l'agent d'accréditation a jugé que la demande de l'association étudiante n'était pas valable puisqu'elle ne provenait pas de l'instance suprême de l'association, soit l'assemblée générale, mais parce qu'elle avait été formulée par son Conseil inter-modulaire (qui détient pourtant tous les pouvoirs entre la tenue des assemblées générales).

• A l'UQAM, la direction a bloqué la tenue d'un référendum que l'association étudiante, l'AGEUQAM, se préparait depuis plus d'un an à tenir cet hiver pour se faire reconnaître par l'université, tel que l'exigeait depuis 1977 la direction de cette institution. Après avoir reporté deux fois la date du référendum, l'université a modifié sa politique de reconnaissance: les référendums doivent dorénavant se tenir exclusivement en novembre; il suffit qu'un pourcent (1%) des membres contestent l'association pour qu'un autre référendum doive se tenir obligatoirement. La grande instigatrice de cette politique de deux poids, deux mesures pour l'AGEUQAM, Mme Claire McNicoll (qui est la vice-rectrice à l'enseignement), siège également au comité d'accréditation universitaire de la Loi 32. La Loi 32 ne peut pas s'appliquer à l'UQAM, puisque l'association étudiante ne regroupe les étudiants-es que de 5 des 6 familles de l'université.

• En Abitibi-Témiscamingue, l'association étudiante du CEGEP, l'AGECAT, s'est fait couper ses cotisations lorsque l'administration s'est rendu compte qu'elle n'était pas incorporée en vertu de la 3ème partie de la Loi des compagnies et que pour cette raison, elle ne pouvait être accréditée par la Loi 32. Pas d'accréditation, pas de cotisations, a décidé la direction du CEGEP.

• Au CEGEP du Vieux-Montréal, l'administration refuse tout contact avec les associations étudiantes (celles de jour et de soir) tant qu'elles ne se seront pas fait accréditer par la Loi 32. Cela leur est toutefois impossible, même si elles le voulaient, car la Loi ne permet pas, comme nous

l'avons déjà mentionné, l'existence de deux associations étudiantes distinctes dans une institution scolaire.

• Au CEGEP de Limoilou, l'administration s'est inspirée de la Loi 32 pour forcer l'AGECL à tenir un référendum-maison qui a nécessité une dépense considérable d'énergies, rendant plus difficile le travail de mobilisation sur les revendications étudiantes dont celles de l'ANEQ.

Ce sont là les exemples les plus connus qui ont obscurci cette année le dossier déjà noir de la reconnaissance et du financement des associations étudiantes.

Face à cet état de fait, le RAEU demandait en février au gouvernement de rendre l'accréditation accessible à un plus grand nombre d'associations étudiantes. Le problème, selon le RAEU, est que "les rédacteurs de la Loi, n'ayant qu'une connaissance superficielle des associations étudiantes, n'ont pas su prévoir tous les types d'associations étudiantes qui désiraient se faire accréditer".

L'ANEQ, quant à elle, signale que la notion même d'"accréditation" demeure tout-à-fait étrangère au mouvement étudiant. Dans le mémoire qu'elle avait présenté en commission parlementaire en juin 1983, l'ANEQ avait fait valoir que le principal problème auquel les associations étudiantes faisaient face était celui de la non-perception des cotisations étudiantes par les administrations, cette attitude étant possible depuis que le MEQ eut émis en 1982 une directive statuant que la perception des cotisations ne pouvait être faite autrement que sur une base volontaire.

Pour l'ANEQ, cette directive visait à préparer le terrain pour une intervention juridique du ministre. Selon elle, il suffisait pour régler les problèmes qui étaient vécus par un certain nombre d'associations étudiantes qu'on amende la Loi des collèges et la Loi des universités pour rendre obligatoire la perception des cotisations étudiantes; le ministre n'aurait eu qu'à intervenir pour régler directement les cas problèmes qui étaient connus. Le MEQ s'en est plutôt pris à toutes les associations et a donné d'énormes pouvoirs arbitraires à des agents d'accréditation qui appliquent une loi pleine de failles dont le principe de base est que les associations étudiantes ne représentent pas les étudiants et étudiants d'une institution, mais qu'elles préten-

dent les représenter.

Placées devant le fait accompli après que la Loi eut été adoptée, la majorité des associations étudiantes, plutôt que d'être sujettes au chantage et menacées d'avoir à s'intégrer dans le lourd processus référendaire prévu par la Loi, ont donc préféré se prévaloir des dispositions transitoires prévues à l'article 59 de la Loi qui leur permettaient d'obtenir l'accréditation de manière "automatique" dans la mesure où elles satisfaisaient aux 3 conditions suivantes: être incorporées en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies; avoir reçu des cotisations perçues par l'institution; être la seule association étudiante de l'institution.

Les "cas-problèmes" tels ceux vécus par les associations étudiantes de l'UQAR, de l'UQAM ou du CEGEP du Vieux-Montréal n'allaient pourtant pas être réglés pour autant, puisqu'il leur était impossible de se faire accréditer "automatiquement", entre autres parce qu'elles n'avaient jamais reçu de cotisations perçues pour elles par

l'administration.

Si à court terme la solution pour plusieurs associations a été l'accréditation automatique, l'ANEQ juge toujours essentielle l'abrogation de la Loi 32. Ce que l'ANEQ craint, c'est qu'une fois le cadre juridique installé, le gouvernement puisse en modifier petit à petit le contenu pour établir un resserrement encore plus étroit de l'autonomie des associations étudiantes. Selon Jean-Marie Vézina, un membre de l'exécutif de l'ANEQ, "lorsque les syndicats sont trop combatifs aux yeux du gouvernement, ce dernier légifère pour limiter le droit de grève, imposer des amendes, etc. Les associations étudiantes sont maintenant régies par un mini code du travail et il ne serait pas étonnant de voir le gouvernement se servir de la Loi 32 pour limiter nos droits, établir nos responsabilités et pénaliser les associations ne respectant pas un certain cadre de fonctionnement".

Pour l'instant, il n'en reste pas moins que les cas problèmes, qui se posent dans certains cas depuis plus de 9 ans, demeurent non résolus.

FLASHES ** FLASHES **

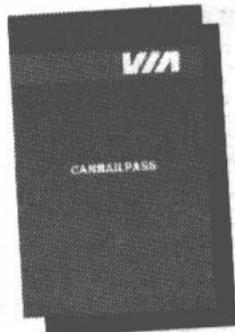
(J.B.) - L'Association Générale des étudiants-es de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEUQTR), dont la demande d'accréditation en vertu de la Loi 32 avait été refusée de façon arbitraire par l'agent d'accréditation nommé par le ministre de l'Éducation, vient de conclure une entente locale avec la direction de l'université qui pourra lui permettre de percevoir ses cotisations étudiantes pour la prochaine année scolaire. Il a fallu plusieurs mois de pourparlers pour qu'on en arrive à une telle entente. Par ailleurs, l'AGEUQTR a décidé de laisser tomber les procédures d'appel qu'elle avait entamées afin de faire renverser la décision négative de l'agent d'accréditation; cela ne lui était plus nécessaire pour obtenir la perception des cotisations pour l'an prochain.

La bataille pour la reconnaissance de l'association étudiante du CEGEP de Limoilou (AGECL) s'est terminée par une victoire totale pour les étudiants-es. Comme nous

l'avions mentionné dans notre édition de Janvier dernier (le Volume 7, numéro 6), l'administration de ce CEGEP de Québec avait prétexté la "non-représentativité" de l'AGECL pour lui imposer une "vérification": 25% des étudiants-es devaient se prononcer pour la nécessité du maintien de la cotisation étudiante obligatoire perçue à la source, sinon c'en était fait de la perception des cotisations. Dans la foulée des débrayages appelés par l'ANEQ et auxquels ont participé les étudiants-es de Limoilou, et suite à la signature par 1 645 d'entre eux-elles d'une pétition exigeant la perception de la cotisation, le Conseil d'administration n'a eu d'autre choix que de reconnaître officiellement le caractère représentatif de l'association étudiante. Ce dénouement favorable à l'AGECL constitue un point d'appui pour les autres associations étudiantes qui luttent pour défendre leur autonomie face aux administrations et au gouvernement.

LE CANADA

une ville à la fois



325 dollars suffisent pour prendre le train du Canada... d'un océan à l'autre.

Le CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail vous offre 30 jours de voyages illimités partout où va VIA Rail, de l'Atlantique au Pacifique. Si vous êtes âgé de 12 à 22 ans, voici une

occasion en or de découvrir le Canada... une ville à la fois.

Si votre budget est serré ou si vous désirez vous concentrer sur une région du Canada en particulier, il existe des CANRAILPASS régionaux de plus courte durée et moins coûteuses. Par exemple, 8 jours de voyages illimités dans le corridor Québec/Windsor ne coûtent que 85 dollars.

Avec le CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail, vous voyez le pays sous son plus beau jour, c'est-à-dire d'un train. Traversez le Canada d'un océan à l'autre ou bien prenez la clef des champs. Si un coin vous intéresse, vous pouvez descendre et explorer. Et quand vous aurez envie de repartir, vous reprendrez le train vers la ville suivante ou vous reviendrez sur vos pas. C'est simple comme bonjour. Aucune expérience-voyage vous offre tant pour si peu en 30 jours que le CANRAILPASS Jeunesse de 30 jours.

Le CANRAILPASS Jeunesse vous fera connaître la grande expérience-voyage de votre vie. Renseignez-vous aujourd'hui même au bureau VIA Rail de votre localité ou auprès d'un agent de voyages.

8 jours	15 jours	22 jours	30 jours	
N/A	N/A	220\$ 300\$*	235\$ 325\$*	Partout au Canada
N/A	145\$ 185\$*	170\$ 210\$*	N/A	Au Canada, à l'est de Winnipeg
N/A	145\$ 185\$*	160\$ 205\$*	N/A	Au Canada, à l'ouest de Winnipeg
85\$	105\$	N/A	N/A	Corridor Québec/Windsor

* Valable du 1er juin au 30 septembre 1984. Les voyages peuvent commencer ou se terminer durant cette période. Valable pour autres voyages durant le reste de l'année, jusqu'au 15 décembre, à l'exception de la période du Jeudi Saint au Lundi de Pâques.

Le CANRAILPASS Jeunesse permet au détenteur de voyager en voiture coach. Les places en Superconfort, voiture club ou voiture-lits, de même que les repas, peuvent être obtenus sur paiement des frais supplémentaires appropriés.

On doit se procurer un billet pour chaque voyage au bureau de VIA. Pour certains trains, il est nécessaire de réserver son siège à l'avance. Aucun autre paiement ne sera réclamé après l'achat du CANRAILPASS Jeunesse.



Transports Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Transport Canada

Lloyd Axworthy, Minister



Épargnez 25% avec le nouveau CANRAILPASS Jeunesse de VIA Rail!



INTERNATIONAL

Pour une Irlande unie et socialiste

par Caroline Désy

QUEBEC—(PEQ) - En Irlande du Nord, 500,000 irlandais catholiques sont écrasés par 1 million d'irlandais protestants. La lutte de classe qui prévaut aujourd'hui accentue le conflit historique entre les deux. Depuis plus d'une décennie, les morts, les explosions et les inculpations terroristes sont à la hausse tandis que l'économie, elle, est au plus bas: le pays compte actuellement 30% de chômeurs (répartis comme suit: 80% catholiques et 20% protestants).

Dans le cadre d'une série de conférences qu'elle a donné tant aux Etats-Unis qu'au Québec, Bernadette Devlin McAliskey, leader du mouvement des droits civiques en Irlande du Nord depuis 1968, est venue dénoncer la nouvelle stratégie de répression britannique en Irlande du Nord.

La répression dure depuis quinze ans. L'emprisonnement des prisonniers accusés de détenir des "informations utiles à l'Etat" sans avoir droit à un procès, était plutôt courant jusqu'à la victoire en Cour d'Europe de la cause des prisonniers. La Grande-Bretagne s'est donc vue obligée de réviser sa stratégie; on a maintenant recours aux "super-délateurs". Un exemple: l'individu arrêté est amené dans un centre d'interrogation pour une période de quelques jours durant laquelle il disparaît. Sa famille est alors arrêtée, ayant "demandé la protection de la police" afin de dénoncer des terroristes. L'immunité, du travail et du soleil leur sont promis dans un beau grand pays: l'Afrique du Sud.

L'Australie et le Canada sont aussi des destinations offertes, plus des sommes d'argent. Toutes les tactiques de chantage et de menace sont bonnes pour transformer en délateurs des individus soupçonnés de faire partie d'organisations clandestines telles l'I.R.A. (Irish Republican Army) et/ou l'I.N.L.A. (Irish National Liberation Army).

Bernadette Devlin McAliskey se révolte devant une stratégie de répression maintenue par l'argent des payeurs de taxes britanniques et ne visant qu'à déstabiliser les organisations de libération et à créer la division au sein du mouvement nationaliste. En effet, ce ne sont pas les coups d'éclats des loyalistes qui remplissent les cimetières et les prisons de jeunes gens catholiques, mais bien la violence militaire et juridique de la Grande-Bretagne, plus forte que la violence de l'I.R.A.

C'est à écouter et à peser les paroles de Bernadette Devlin qu'on se rend compte de la mauvaise couverture des événements de l'Irlande du Nord effectuée par les médias américains qui se contentent trop souvent de demi-vérités.

Un point a été peu élaboré, sous le déluge de questions qu'a suscité la conférence: la question des femmes dans le mouvement nationaliste. Mme Devlin s'est contentée de répondre que les irlandaises avaient à lutter sur deux fronts, en tant que femmes pour leur place dans la société et leur lutte comme nationalistes.

"La libération passe par l'implication du Sud (l'EIRE) et celle des gens dans leur quotidien."

UNE HISTOIRE A S'RACONTER

Création de l'ANEQ en 1975:

Un second souffle pour le syndicalisme étudiant

Le 22 mars dernier, l'ANEQ célébrait son 9ème anniversaire. Fondée en 1975 suite à une importante lutte étudiante contre les tests d'aptitude aux études universitaires (les TAEU) et pour l'amélioration du régime d'aide financière, l'ANEQ, qui se définissait comme un syndicat étudiant de combat, aspirait à défendre et à promouvoir les intérêts académiques, économiques et sociaux des étudiants-es du Québec. Afin de célébrer lui aussi cet anniversaire, le québec ETUDIANT a cru bon de consacrer sa chronique "Une histoire à s'raconter" à la publication d'un texte qui rappelle la tenue du Congrès de fondation de l'ANEQ. Cet article, comme tous les autres qui ont paru depuis le début de l'année, est extrait d'un livre que l'ANEQ publiera d'ici quelques mois sur l'histoire du mouvement étudiant québécois et a été rédigé par un militant de l'ANEQ, Pierre Bélanger, qui est également détenteur d'un baccalauréat en enseignement de l'histoire obtenu à l'Université du Québec à Montréal. (le q.e.)

par Pierre Bélanger

Le Congrès de fondation de l'ANEQ eut donc lieu au pavillon Pollack de l'Université Laval à Québec, le 22 mars 1975. Les délégués-es étudiants-es de 51 CEGEPS, universités et collèges privés étaient venus de toutes les régions du Québec pour assister à ce Congrès que les protagonistes de l'ANEQ présentaient comme étant "historique". "Le Congrès de fondation s'est déroulé, rapporte *Le Journal de La Majorité*, dans une atmosphère militante. Marquant le pas de l'unité, 29 associations étudiantes ont adhéré officiellement à l'ANEQ et ont prononcé des discours qui démontrent notre désir d'unité et de consolider la force étudiante qui a marqué les luttes des TAEU et des prêts et bourses dans un mouvement d'organisation nationale. Les autres institutions scolaires du Québec adhéreront sous peu à l'ANEQ." (1)

Pourquoi, après 4 mois de travail acharné et passionné pour poser les bases de l'ANEQ, les autres associations étudiantes, n'adhéraient-elles pas? Y avait-il des problèmes d'organisation au niveau local ou pire y avait-il des associations étudiantes qui entretenaient des réticences à s'impliquer dans cette nouvelle association étudiante nationale?

A la "lumière éclairante" des discussions et des débats qui marquèrent ce premier Congrès officiel de l'ANEQ, il apparaît que la difficulté principale qu'avaient rencontrée les organisateurs-trices de l'ANEQ dans leur travail était le fait que bon nombre d'associations étudiantes étaient soit en voie de se constituer ou tout simplement en période de consultation auprès des étudiants-es "de la base". Ainsi, par exemple, si certaines universités avaient pu

adhérer lors de ce Congrès, telle l'association étudiante de l'UQAM, il ne pouvait en être de même à l'Université de Montréal puisqu'il n'existait pas encore, dans cette institution, d'association locale structurée. Mais, comme le rapporte le journaliste Florent Plante, du journal *Le Soleil* de Québec, "la délégation de cette université (s'était) montrée très optimiste et ses représentants (croyaient) que ce n'était

ces institutions anglophones expliquaient-elles leur adhésion à l'ANEQ? Les représentants-es de Loyola-Concordia avaient affirmé au Congrès "qu'en adhérant à l'ANEQ, ils voulaient démontrer qu'ils n'étaient pas intéressés à demeurer dans un ghetto anglophone coupé du reste des étudiants québécois. Les mêmes sentiments animeraient les universitaires de McGill, selon leurs représentants." (3)

Par ailleurs, certaines institutions, beaucoup moins optimistes, avaient manifesté plusieurs réticences quant aux orientations générales de l'ANEQ, quelques-unes s'opposant même, comme le rapporte le journal *La Presse*, à sa création: "Les représentants de Limoilou (avaient) en effet exprimé leur opposition au style de la nouvelle association et ceux de Royun-Noranda, d'orientation plus gauchiste, (reprochaient) à l'ANEQ son caractère 'corporatiste à destin capitaliste', ils l'(estimaient) liée à la classe sociale d'origine des étu-

bourses et qui se concrétise dès maintenant dans les luttes des SAE à l'Université de Montréal, celle des étudiants sont aux prises avec un problème de construction et appuient les mineurs en grève de la région." (5)



Le premier secrétaire général de l'ANEQ, Pierre Laroche.

D'autre part, de nombreux syndicats et groupes populaires avaient fait parvenir à l'ANEQ des messages d'appui saluant ainsi la création de l'ANEQ. Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, qui avait été invité à prendre la parole lors de ce Congrès, avait rappelé aux congressistes que "l'ANEQ était née à travers les luttes contre le gouvernement et que, selon lui, l'ANEQ entendait se situer de plein pied en appui au camp des travailleurs." (6) Soulignons, en passant, que la CEQ n'avait pas limité ses appuis qu'à des "beaux discours". Deux semaines avant la création de l'ANEQ, elle avait mis à la disposition des militants-es étudiants-es des services techniques: prêt d'un local dans ses locaux à Québec, impression de documents, utilisation d'une ligne téléphonique et finalement prêt à long terme d'un montant de \$10,000. (Ce prêt a été remboursé en totalité quelques années plus tard...). A propos de ces liens étroits entre les deux centrales syndicales (ANEQ/CEQ), l'ANEQ s'est toujours défendue d'avoir été "manipulée" d'une façon quelconque, comme l'affirmaient certaines person-

nes, par sa "grande soeur". Non! Le mouvement étudiant était bien assez "grand" pour se défendre tout seul et ce, sans qu'il y ait une "main protectrice" qui vienne s'immiscer dans les débats qui concernaient d'abord et avant tout les étudiants-es. Bien que les leaders étudiants-es aient manifesté à quelques reprises leur soutien face à certaines analyses faites par la CEQ, il n'en demeurait pas moins qu'ils-elles considéraient que "leur" association étudiante nationale n'était pas à vendre. L'ANEQ était beaucoup trop dispendieuse pour que le MEQ ou la CEQ soit en mesure de l'acheter! Et, à cet effet, le Congrès du 22 mars, qui regroupait près de 500 personnes, en était une preuve évidente!

Ceci dit, peu après les discours et les débats, concernant les orientations générales de l'ANEQ, les délégués-es étudiants-es s'entendirent pour proclamer le 22 mars, "Fête Nationale des étudiants du Québec" en l'honneur de la fondation de l'ANEQ. Cette date rappelle aussi le début du mouvement étudiant de Mai et Juin 1968 en France.

Pour s'assurer de l'élaboration des priorités de travail ainsi que pour analyser les problèmes vécus par les étudiants-es, les congressistes avaient appuyé l'idée d'organiser, pour les 3 et 4 mai, un Congrès d'orientation. En fait, la création de l'ANEQ n'était que le point de départ d'un mouvement permanent qui désirait faire ouvertement la promotion des "intérêts matériels, professionnels, culturels et sociaux des étudiants-es". La création de l'ANEQ n'était qu'une première étape dans cet objectif et les délégués-es des associations étudiantes locales le savaient pertinemment bien. Mais le 22 mars 1975 leur avait quand même permis de résoudre une autre incertitude: pour elles, la fondation de l'ANEQ était, à partir de ce jour, définitivement un pas en avant pour tout le mouvement étudiant!



plus qu'une question de temps pour les 17,500 étudiants soient membres de l'ANEQ." (2)

Autre fait important à noter: la participation des institutions anglophones à l'ANEQ. On se souviendra qu'au Québec, la participation des associations anglophones au mouvement national avait toujours rencontré certaines difficultés. L'ANEQ, à ce chapitre, allait connaître un bon départ. En effet, à l'instar de l'Université anglophone Loyola-Concordia, les délégués-es de l'Université McGill avaient annoncé à l'ensemble des congressistes qu'ils-elles demanderaient probablement pour septembre leur affiliation à l'ANEQ. Comment

d'adhérer et ils l'(accusaient) de vouloir 'créer un îlot de privilégiés sous l'aile paternaliste de la Centrale de l'enseignement du Québec.'" (4)

Malgré ces quelques associations étudiantes dissidentes, le discours inaugural du secrétaire général de l'ANEQ, M. Pierre Laroche, rappelait, en ce 22 mars 1975, comment la solidarité étudiante était essentielle pour relever les nouveaux défis et pour faire face aux problèmes quotidiens des étudiants-es. Il soulignait que l'ANEQ était le point de départ "d'un mouvement plus uni et plus fort, mouvement qui est né à travers les luttes contre les TAEU et les prêts et

REFERENCES

- (1) "Congrès de fondation de l'ANEQ", *Le Journal de la Majorité*, Vol. 1, no 2, Mars 1975, page 3.
- (2) "L'Association Nationale des Etudiants du Québec existe enfin", *Le Soleil*, le 24 mars 1975, page 1.
- (3) Ibid, page A 12.
- (4) "Les étudiants se donnent leur 'centrale syndicale'", *La Presse*, le 24 mars 1975, page A 3.
- (5) "Congrès de fondation de l'ANEQ", op. cit., page 1.
- (6) Ibid, page 1.

TRANSMISSION

AUTOMATIQUE

OU

5 VITESSES

sans frais supplémentaires



Certains éléments illustrés ou mentionnés sont optionnels moyennant supplément.

Louer, c'est avantageux.
Renseignez-vous:
L'AutoBail de Chrysler.

Dodge Omni et Plymouth Horizon. Deux voitures sous-compactes pleines d'entrain. L'image de l'efficacité et de l'économie en parfaite harmonie. Conduite sportive ou décontractée? Vous avez le choix. À l'achat d'une Omni ou Horizon équipée d'un ensemble spécial d'options, vous obtenez une transmission automatique ou à 5 vitesses sans frais supplémentaires.

GARANTIE EXCLUSIVE À CHRYSLER. 5 ANS OU 80 000 KM

- 1. Moteur et rouage d'entraînement
- 2. Corrosion de la carrosserie extérieure

Tous les détails chez le concessionnaire.

LE MEILLEUR PRODUIT* LA MEILLEURE GARANTIE!

* D'après le pourcentage des rappels des voitures de modèles 82 et 83 conçues et fabriquées en Amérique du Nord.

Transmission automatique sans frais supplémentaires avec l'ensemble-options suivant:

- _____ moteur 2,2 litres
- _____ transmission automatique
- _____ servodirection
- _____ roues rallye
- _____ radio AM/FM stéréo
- _____ console
- _____ accoudoir central
- _____ rétroviseurs latéraux télécommandés

Transmission à 5 vitesses et moteur de 2,2 litres sans frais supplémentaires avec l'ensemble-options suivant:

- _____ moteur de 2,2 litres
- _____ transmission à 5 vitesses
- _____ roues rallye
- _____ radio AM/FM stéréo
- _____ console
- _____ accoudoir central
- _____ rétroviseurs latéraux télécommandés

Pour obtenir une brochure descriptive, veuillez remplir ce coupon et l'envoyer à:

Chrysler Canada Ltée
2450, Chrysler Centre
Windsor, Ontario
N9A 4H6

À l'attention de
M. Brad Arthur

Veuillez me faire parvenir la documentation sur:

- la Dodge Omni
- la Plymouth Horizon
- Anglais
- Français

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____
 PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Allez-y avec fiabilité! Allez-y en Chrysler!



DODGE OMNI 84

PLYMOUTH HORIZON

VOTRE CEINTURE VOTRE SECURITE